

ICIALE

\$ 5,000,000.00
\$ 4,500,000.00
\$ 45,219,000.00

és à son département
messieurs examinent
dépôts.
ctionnaires lors de sa
cteurs.

ORTE

urs

bec.

, du Nouveau-Brun-

ETEZ VOS IDEES

un croquis ou mo-
de votre invention.
confidentiels.
ature illustrée.



BEAU

N SANTE

gruger ce trésor
aduiront bientôt

dans la douleur

saies continus sont
ersonnes sont déjà
mpris cette grande

es de moi aux heu-
moi. Dites ce que
z les maladies que
es et à tout âge, et
expliquera ce que je
atis et partout en

15 ans de vente et
reux par la lecture
voir le Bonheur.

es remèdes

et à tout le système
de lui, tout lui sem-
bles il a passé lui
le bonheur et la vie,
rait envoyé est un
mir de celui qui m'a
vivre. Encore une
vous êtes convaincu

p. m. En plus

é en loi

PH QUEBEC

ADMINISTRATION ET PUBLICITE

Abonnement payable d'avance.

Canada—Excepté cité de
Québec. 1.00
Cité de Québec et pays
étrangers. 1.50
Pour les Sociétaires de la
Coopérative Fédérée de
Québec et de la Société
des Jardiniers-Maratchers 75c

Tarif des annonces 12c la ligne
Annonces classées 25 mots, 50
sous par insertion; plus un sou
par mot additionnel au-dessus
de 25 mots, minimum, 50 sous.

Pour abonnement et annon-
ces écrire au "Bulletin de la
Ferme", Limitée, 111 Côte de
la Montagne, (Edifice Morin)
Québec, Case postale 120.
Tél. 2-4297.

LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE TECHNIQUE HEBDOMADAIRE

Consacrée au Service des Cultivateurs de Progrès



ORGANE OFFICIEL DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC
et de la Société des Jardiniers-Maratchers de la Province de Québec

Volume XIV

LE 18 NOVEMBRE 1926

Numéro 46

Page de la Coopérative Fédérée de Québec.

La fabrication du fromage

Améliorations à apporter dans diverses parties
de la province de Québec.

M. ELIE BOURBEAU

Excelsior, excelsior! Allons toujours de l'avant, visons toujours
plus haut. C'est le mot d'ordre de la Coopérative et du Bulletin de
la Ferme.

La science agricole a fait des progrès remarquables depuis quel-
ques années, et les services signalés, qu'elle rend chaque jour aux tra-
vailleurs du sol, font honneur à tous ceux qui contribuent à son déve-
loppement. Sans vouloir nous en glorifier outre mesure, nous som-
mes heureux de pouvoir nous rendre le témoignage que nous avons fait
notre part et que nous n'avons pas épargné d'efforts pour aider à l'a-
vancement de l'agriculture dans notre Province.

Certes, nous n'avons pas, comme le coq de Rostand, la préten-
tion de croire que c'est notre chant qui a fait lever le soleil, mais
nous avons conscience d'avoir accompli notre devoir en mettant toutes
nos activités au service de la classe agricole pour travailler à amélio-
rer son sort.

Cependant, nous ne nous arrêterons pas à contempler les succès
réalisés. Il y a encore beaucoup à faire dans ce vaste champ d'action
et, quand nous jetons un coup d'œil sur le passé, ce n'est que pour y
puiser des leçons pour l'avenir, car nous voulons continuer avec plus
d'ardeur que jamais à ne reculer devant aucun sacrifice pour être
utiles aux cultivateurs.

Or, étant donné, comme l'a dit M. Georges Cayer, que pratique-
ment toutes les opérations de nos fermes aboutissent au bidon de lait,
nous apporterons une attention toute particulière à l'industrie lai-
tière.

UNE SÉRIE D'ARTICLES

A ce propos, il nous fait plaisir d'annoncer à nos lecteurs que
nous publierons bientôt une série d'articles préparés par M. Elie
Bourbeau, inspecteur en chef des beurseries et fromageries de la pro-
vince de Québec, sur la classification des produits laitiers.

Dans la préparation de son travail, M. Bourbeau s'inspirera
d'un tableau contenu dans le bulletin 87 (nouvelles séries), publié
par le ministère fédéral de l'agriculture. Ces statistiques donnent
le pourcentage de fromage numéro un fabriqué dans chaque comté de
la province de Québec.

Lorsque le pourcentage de fromage numéro un est peu élevé,
il doit y avoir une cause quelconque, M. Bourbeau verra à nous la faire
connaître.

Le premier article de cette étude aussi intéressante que pratique
paraîtra dans notre livraison du 2 décembre prochain.

Nous engageons tout particulièrement les fabricants et directeurs
de fabriques à prendre connaissance de ce travail, préparé par M.
Bourbeau dans le but d'aider à l'amélioration des produits laitiers.
Tous les cultivateurs y trouveront aussi leur profit.

Nous sommes portés à croire que la lecture de ces articles per-
mettra à nos lecteurs de se rendre compte que les fabriques qui expé-
dient régulièrement à la Coopérative, ont un plus fort pourcentage de
numéro un que les autres. Ceci est dû à l'attention toute spéciale que la
Coopérative apporte à la qualité des produits qui lui sont consignés,
aux rapports éducationnels de M. Georges Cayer, expert classificateur
surveillant, à ces conseils sur la fabrication et à la bienveillante coopé-
ration des fabricants.

Inutile d'ajouter que M. Elie Bourbeau est l'autorité compétente
par excellence pour traiter les questions de fabrication du beurre et
du fromage. Ses trente et quelques années d'expérience dans l'in-
dustrie laitière lui ont permis d'acquérir des connaissances d'une
grande valeur dont nous sommes très heureux de faire bénéficier nos
lecteurs.

Tous les renseignements qu'il reçoit constamment des fabricants
et inspecteurs le tiennent au courant de la situation dans toutes les
parties de la Province et le mettent en état de faire des observa-
tions qui ne peuvent manquer d'être très utiles à toute la classe agri-
cole.

En présentant les articles de M. Bourbeau, nous sommes convain-
cus de rendre un grand service à tous ceux qui s'intéressent à l'indus-
trie laitière.

R. M.

Les dindons de Charlevoix aux Etats-Unis.

Une forte quantité de dindons de Charlevoix partent aujour-
d'hui pour les Etats-Unis.

Expédiés par la Coopérative Fédérée, ces oiseaux, qui jouissent
déjà d'une réputation enviable dans la province de Québec, s'en vont
à Boston, New-York, Washington et autres grandes villes améri-
caines, ouvrir de nouveaux débouchés pour y faire connaître et appré-
cier les délicieuses qualités de leur chair. Ils seront sur la table de
l'Uncle Sam pour le "Thanksgiving Day", le 25 novembre.

Nous avons déjà vendu des dindons de Charlevoix sur le marché
américain à l'occasion de la fête de Noël, mais c'est la première fois
que nous en expédions dans le mois de novembre.

L'excellente qualité des dindons et la réclame que nous leur fai-
sons nous permettent de compter que cette tentative aura des résul-
tats très avantageux pour nos consignateurs.

Les éleveurs de dindes et dindons n'ont jamais eu plus que la
fin de décembre pour vendre leurs oiseaux. Nous aurons donc bien
servi leurs intérêts si nous réussissons à créer, pour le "Thanksgiving
Day", une demande qui décongestionnera le marché de Noël et con-
tribuera à maintenir les prix plus élevés.

Pour cette expédition d'essai, les aviculteurs de Charlevoix ont
choisi les sujets qui étaient suffisamment préparés et ils les ont soi-
gneusement emballés, six par boîte.

Va sans dire que ces dindons sont expédiés en consignment.

Les aviculteurs de Charlevoix connaissent assez les avantages
de la vente en coopération pour ne pas se contenter d'accepter un prix
déterminé à l'avance. Ils savent que ce prix, même quand il est élevé,
laisse toujours une marge pour le bénéfice de l'acheteur au détriment
du producteur. De plus, ils comprennent bien, comme le dit M. J.-B.
Cloutier, que "c'est au point de consommation que s'établit le juste
prix d'un produit".

L'expérience qu'ils ont faite, chaque année, depuis 1923, leur a
mis sous les yeux la preuve évidente de l'efficacité du système de vente
en coopération. Est-il besoin d'ajouter à l'honneur des aviculteurs de
Charlevoix que l'on voit augmenter, tous les ans, le nombre de ceux qui
confient la vente de leurs dindes, dindons et autres volailles à la Co-
opérative Fédérée, sous les auspices de leur association coopérative
locale: "L'Association des Producteurs de Dindons de Charlevoix".
En 1923, 17 cultivateurs signèrent des contrats à cette fin; l'année
suivante, 54; et en 1925, il y en eut 103.

A combien s'élèvera, cette année, le nombre de ceux qui consigne-
ront leur production à la Coopérative?

R. M.

Beurre et fromage

Le marquage des boîtes est une opération très importante à
laquelle il faut apporter beaucoup d'attention.

Les numéros d'enregistrement, de bassins, barratées ou autres
marques, doivent être bien estampés, afin que l'on puisse les distinguer
facilement sans erreur.

Il arrive parfois que certains fabricants mettent trop d'encre,
d'autres n'en mettent pas assez.

Outre que cela fait perdre de l'apparence aux boîtes, ce qui est
nuisible à la bonne réputation de nos produits laitiers, un numéro
mal marqué peut induire le classificateur en erreur dans la prépara-
tion du certificat, et le surveillant dans l'envoi du rapport éduca-
tionnel.

Tous les fabricants ont intérêt à faire leur possible pour n'avoir
rien à se reprocher sur ce point.